

COUR SUPÉRIEURE

« Chambre commerciale »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

N° : 505-11-014368-166

DATE : Le 7 décembre 2017

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : GILLES BUSSIÈRE, REGISTRAIRE (JB 2325)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

LES SERVICES ÉLECTRIQUES BLANCHETTE INC.
et

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic

JUGEMENT LIBÉRANT LE SYNDIC

- [1] **LE REGISTRAIRE** saisi de la demande de libération de Richter Groupe Conseil Inc., syndic de la proposition de Les Services Électriques Blanchette Inc., compagnie débitrice;
- [2] **VU** la demande du syndic, l'affidavit à l'appui de la demande et les pièces annexées;
- [3] **ATTENDU** qu'aucune opposition à la demande de libération dudit syndic n'a été déposée dans les délais requis;
- [4] **POUR CES MOTIFS, LE REGISTRAIRE :**
- [5] **ORDONNE** que le syndic soit libéré relativement à la proposition de la compagnie débitrice.

GB/mat


Officier autorisé
selon l'article 184 L.F.I.


Registraire